

Conseil municipal du vendredi 06 avril 2022

<u>Nom Prénom</u>	<u>Présence</u>	<u>Pouvoir</u>	<u>Nom Prénom</u>	<u>Présence</u>	<u>Pouvoir</u>
Bertholon Michel	X		Palandre Françoise	X	
<i>Bousquet Mireille</i>	<i>démission au</i>	<i>11/10/2020</i>	Poncery Marianne	X	
Cibert Gilles	X		Sagnol Jean-Paul	X	
Fayard Marie-Hélène	X		Seytre Yves		
Garnier André	X		Trescarte Joëlle	X	
Gouit Raymond					

- heure de début : 20H07

*vérification du quorum

Les conseillers municipaux doivent être physiquement présents, les procurations n'entrent pas dans le décompte du quorum. Le quorum doit être atteint au début de la séance ainsi qu'à la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Lorsqu'il y a partage égal des voix, et sauf cas de scrutin secret, la voix du Maire est prépondérante.

* BAIL AVEC LA SOCIETE TDF POUR LOCATION PARCELLE BK 213 PYLONE « LE GRAND BOIS »

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2021-37 du 22 octobre 2021 décidant l'achat d'une parcelle de terrain pour l'implantation d'un pylône de transmission par le biais du contrat « New Deal ». Il convient dorénavant de signer le bail de location du terrain BK 213 d'une superficie de 299 m² situé « Le Grand Bois » avec la société TDF (Télé Diffusion de France) 155 bis avenue Pierre Brossolette 92541 MONTROUGE.

Le bail sera consenti pour une durée de 20 ans moyennant un loyer annuel de deux mille euros.

Il est demandé l'avis du Conseil municipal : avis favorable à l'unanimité

* Point sur les travaux en cours

* Questions diverses

Heure de fin : 20H17